



Paris, le 30 septembre 2014.

## Réunion d'Information du Secrétariat Général Modernisation des fonctions Support

Le Secrétaire Général rappelle que la DGAC a commencé à construire, depuis plusieurs années, des outils pour améliorer ses fonctions support tels que le SIF, le SIRh .... Pour l'administration il faut travailler mieux avec moins de personnel et moins d'argent.

**FORCE OUVRIERE a rappelé que les effectifs ont déjà trop fondu sur ces fonctions supports, que ce soit chez les personnels Administratifs B et C, et les Ouvriers d'Etat. Les fonctions support ne doivent pas être la variable d'ajustement budgétaire de la DGAC, mais l'outil permettant la fluidité et la cohérence des services de la DGAC.**

Les différents domaines impactés par cette réforme sont :

- Ressources Humaines : Gestion des RH centrale et RH de proximité ; modernisation de l'entretien professionnel ; modernisation de l'indemnitaire ; mobilité (GT Managers et experts), GPEEC et Conseillers Mobilité Carrière ; formation professionnelle non-réglémentée.
- Finances : Développement de pôles achats mutualisés (achats généraux, informatique de gestion, équipements navigation aérienne), pôle d'expertise immobilisations, extension du service facturier, gestion unifiée des taxes et redevances, mise en place des cartes achats, réorganisation des Régies, Diva 2 interfacée avec le SIF.

**FORCE OUVRIERE s'interroge sur le service facturier de Farman: comment des postes qui sont très souvent vacants pourront être pourvus sur de nouvelles fonctions ?**

- Logistique : Dans un premier temps, le GT Logistique a porté sur la fermeture des garages automobiles (toujours en attente d'une position de l'administration sur la création de garages régionaux). Les travaux vont maintenant porter sur la logistique. Le but est de proposer une organisation, un dimensionnement et un mode de fonctionnement pour l'ensemble de ces fonctions. Une prochaine réunion du GT est prévue le 18 novembre.
- Informatique de Gestion : une consolidation des données sur les tâches des Informaticiens doit être faite pour que le GT SIGP puisse avancer dans ses travaux. L'organisation en région sera étudiée pour permettre d'éventuelles évolutions. FORCE OUVRIERE a enfin noté le changement de position de l'administration sur la création d'antenne régionale qui ne serait rattaché que fonctionnellement à la DSI et sur les effectifs en région qui n'apparaissent plus comme important.



- Régies : Un groupe de travail s'est déjà réuni sous la présidence du sous-directeur de SDF avec les services et quelques représentants régisseurs afin de travailler sur la cartographie des régies et leur devenir. Les OS ne sont pas invitées à ce GT.

FORCE OUVRIERE a exigé d'être tenu informé des avancées de ce GT impactant le devenir professionnel de certains agents. Sous son insistance, le sous-directeur de SDF fera une réunion avec les OS fin 2014.

**Pour tous ces grands chantiers, FORCE OUVRIERE demande plus de communication vers les agents concernés, pour ne pas qu'ils subissent ces réformes sans connaître les objectifs visés par l'administration. FORCE OUVRIERE demande le maintien des primes spécifiques aux régisseurs concernés par cette restructuration à venir. Le SG s'est engagé à ce maintien.**

### **Mesures d'accompagnement :**

Les Conseillers Mobilités Carrière (CMC) doivent assurer un accompagnement professionnel des agents concernés par tous ces changements dans les services de la DGAC.

**FORCE OUVRIERE a demandé où en était le texte sur la PRC et s'il prévoyait toujours un effet rétroactif à la date de la signature du protocole ? Le SG confirme que ce texte, qui doit prochainement être publié au JO, sera rétroactif à la date de mise en application du protocole.**

### **Points divers abordés à la demande des OS :**

- Affectation des examens professionnels concernant les assistants d'administration suite au repyramidage catégoriel 2014 :

Les OS demandent l'affectation des personnels dans leur bassin d'emploi et se heurtent à la décision du SG à savoir :

L'administration propose des règles claires pour ces examens professionnels :

- demande par l'administration d'une mobilité fonctionnelle ;
- les lieux d'affectations seront publiés avant l'écrit ;
- les postes difficiles à pourvoir seront classés prioritaires et affichés comme tels ;
- les postes seront publiés dans toutes les régions ;
- il n'y aura pas de maintien sur le même poste.

L'administration ne prend pas de décision aujourd'hui, mais confirme son souhait de regrouper les compétences dans les bassins d'emplois (Farman, Bordeaux, Toulouse, Aix).

**Pour FORCE OUVRIERE il va de soi que le traitement des personnels doit être équitable (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, pour certains pas de mobilité géographique imposée...).**

La délégation :

Didier Pennes (BN), Adeline Gaugry (BN), Franck Dupont (BN), Pierre Gaubert (BN).

